

# Service Elections

## VIE SCOLAIRE

Le service des élections assure la gestion du fichier électoral. Les agents enregistrent les demandes d'inscription, de radiation et de changement d'adresse examinées par la commission administrative. Il est en charge de l'organisation matérielle des élections politiques (municipales, cantonales, législatives, présidentielles, européennes, referendum) mais également les élections prud'homales. Le service procède chaque année au tirage au sort des jurés d'assises.

Dans le cadre des prochaines élections notamment européennes, le Maire de la Ville de Petit-Bourg, David NEBOR informe ses administrés que l'inscription sur les listes électorales s'effectuera jusqu'au vendredi 3 mai 2024.

Les usagers qui souhaitent s'inscrire, changer d'adresse ou modifier leur état civil doivent se rapprocher du service des élections en Mairie munit des pièces suivantes : pièce d'identité – justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pa attan'n dènyé moman la



## Coordonnées

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le service des élections



[0590 95 38 00](tel:0590953800)

## Horaires

Lundi, mardi et jeudi 7h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30

Mercredi et vendredi de 7h30 à 13h00